

Mensuel des habitants de la Ville de Gonesse

le Gonesse

MOIS CITOYEN



**Du 18 juin au 14 juillet
C'est le mois citoyen
à Gonesse**

TRANSPORTS



**Le projet de bus
à haut niveau de service
entre dans une
nouvelle phase**

AMÉNAGEMENT



**Participez à la
concertation publique
sur le triangle de Gonesse**

CULTURE



**Gonesse fête les 50 ans
de lecture publique
avec ses lecteurs**

DOSSIER



Nouveaux rythmes scolaires > Les modalités d'une réforme au service des enfants



*Retrouvez toutes les modalités
de mise en œuvre de la réforme
des rythmes scolaires à Gonesse
dès la rentrée de septembre.*

Fête du Pain & Brocante

3^e ÉDITION

mois
CITOYEN

DIMANCHE 30 JUIN
EN CENTRE-VILLE
DE 10H À 18H



Village du pain
Village des métiers d'antan
Village "Les couloirs du temps"
Mini ferme

Ateliers de fabrication de pains du monde
Démonstration de danses folkloriques,
défilés, spectacles, chants...
Carrousel Enfants-Adultes
Brocante dès 8h



Informations auprès du CLVA au 01 30 11 55 03



www.ville-gonesse.fr



- Actualités p. 4 à 7
- Tribunes politiques p. 20
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22



N° 187 • Juin 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville
de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

**Conseiller municipal délégué
à la communication et aux affaires
générales:**
Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

**Rédaction et secrétariat
de rédaction:**
Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 10060
95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesseien
ou que vous constatez une irrégularité
dans sa distribution, signalez-vous au service
Communication au 01 34 45 11 25.

sommaire

8



MOIS CITOYEN
Du 18 juin au 14 juillet
c'est le mois citoyen à Gonesse !

TRANSPORTS
Le projet de Bus à Haut Niveau
de Service entre
dans une nouvelle phase



11



DOSSIER
Nouveaux rythmes scolaires :
> les modalités d'une réforme
au service des enfants

AMÉNAGEMENT
Participez à la concertation publique
sur le Triangle de Gonesse



18



SÉCURITÉ
La Ville agit
pour éviter les installations illégales
de campements à Gonesse

CULTURE
Gonesse fête les 50 ans
de lecture publique avec ses lecteurs



citoyenneté

Cérémonie du 18 juin

Symbole de la résistance contre les nazis, l'appel du 18 juin 1940 prononcé par le Général de Gaulle est commémoré chaque année avec la participation des associations d'anciens combattants. À Gonesse, le 73^e anniversaire de cet appel

sera célébré le mardi 18 juin prochain. Le rassemblement place du Général de Gaulle aura lieu à 11h30, devant la stèle commémorative. Les couleurs seront levées à 11h45 et précéderont un dépôt de gerbes, en présence des anciens combattants, de l'équipe municipale, de membres du Conseil des sages, dont l'un d'eux lira l'appel du Général de Gaulle.

N.B. : Il n'y aura pas de car pour cette manifestation.



santé

2^e édition du forum Santé les 10, 11 et 12 juin

Suite au succès rencontré lors du premier forum 2012, l'Atelier Santé Ville, le CCAS et la commission Santé du Conseil des Sages organisent pour la deuxième fois, un forum Santé à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit, les 10 et 11 prochains. Différentes thématiques seront abordées telles que le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal, le diabète, l'audition... suivi de mini-conférences. Le forum se poursuit le 12 juin après-midi pour les enfants (dents, nutrition...).

Informations pratiques

Entrée libre de 13h30 à 18h15
Tél. : 01 30 11 55 20
Maison intergénérationnelle Daniel Dabit
 4, rond-point des droits de l'homme – 95500 Gonesse

Forum Santé

du 10 au 12 juin

Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit

Organisé par l'Atelier Santé Ville, le CCAS et avec la collaboration de la Commission Santé du Conseil des Sages

Le diabète (jeudi 10 juin)
Le cancer colorectal (jeudi 10 juin)
Le cancer du sein (jeudi 10 juin)
Le dépistage (jeudi 10 juin)
Le diabète (jeudi 10 juin)
Le cancer colorectal (jeudi 10 juin)
Le cancer du sein (jeudi 10 juin)
Le dépistage (jeudi 10 juin)

citoyenneté

Ne ratez pas les prochaines assemblées de quartier !

Les assemblées de quartier sont des réunions où tous les habitants d'un même quartier sont conviés. Ces réunions sont un moments privilégié de rencontres entre les habitants, le Député-Maire, les élus et les services afin d'échanger sur les réalisations, les projets et des questions diverses qui les concernent.

- Les prochaines assemblées de quartier auront lieu :
- Lundi 3 juin à 20h30 à la maison de quartier des Tulipes pour les Tulipes, Saint-Blin Nord
 - Jeudi 6 juin à 20h30 salle du conseil municipal pour le centre-ville
 - Vendredi 7 juin à 20h30 au centre socio-culturel Louis Aragon pour Saint-Blin, la Madeleine, les Genévriers, le Vignois
 - Lundi 10 juin à 20h30 à l'école maternelle Louise Michel pour les Marronniers
 - Lundi 17 juin à 20h30 au centre socio-culturel Marc Sanguier pour la Fauconnière.



commerce

Découvrez le Tamega : café, bar et restaurant rue Galande

Le créateur de ce lieu ouvert depuis le 8 avril dernier est un jeune entrepreneur de 28 ans né à Gonesse. Son installation dans la ville tient à ses racines et au fait que le lieu lui a plu. De plus, Le Tamega, dont le nom vient d'une rivière, est à ce jour le seul restaurant de gastronomie portugaise sur la ville. Vous pouvez venir déjeuner du lundi au samedi dans cette salle de 24 couverts et profiter d'un menu (entrée, plat, dessert, boisson et café) à 12,90 €. Le vendredi et le samedi, vous pouvez y dîner à la carte sur réservation. *Le menu n'est valable que le midi du lundi au samedi.* Le Tamega est ouvert toute la semaine :

- du lundi au jeudi de 8h à 20h, sauf les soirs de match jusqu'à 23h
- le vendredi de 8h à 23h
- le Samedi de 9h à 23h
- le Dimanche de 10h à 14h

Contact

Le Tamega
 22, rue Galande
 Tél. : 01 39 85 85 85

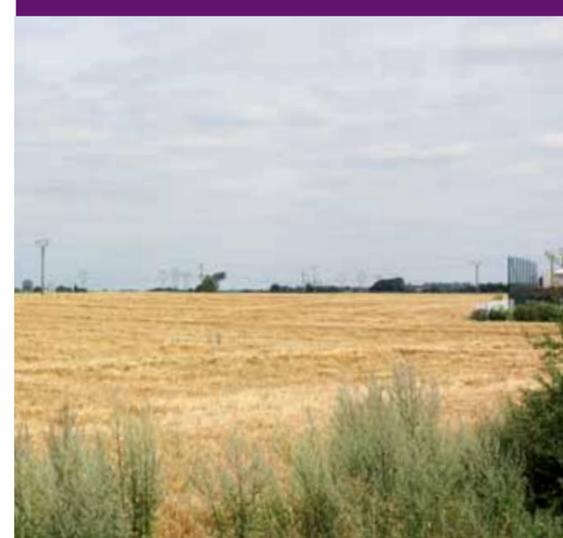


urbanisme

Participez jusqu'au 14 juin à l'enquête publique concernant la révision simplifiée du PLU

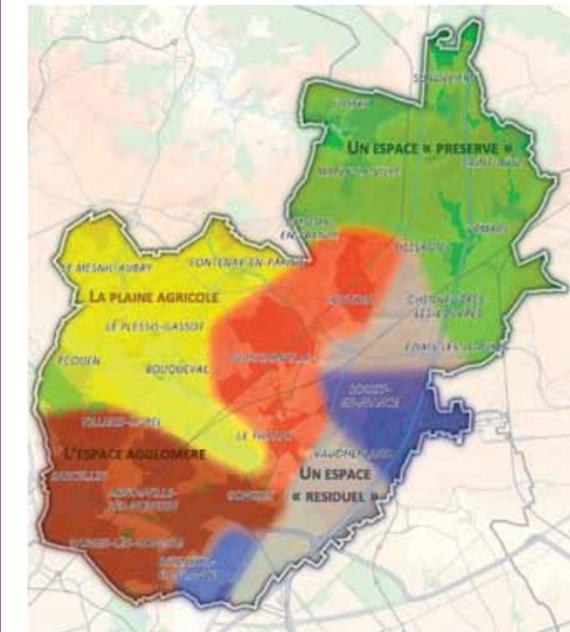
La Ville a souhaité mettre en œuvre une nouvelle révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'aménagement d'un nouveau secteur au nord de la Fauconnière. Ce foyer est aujourd'hui vétuste et l'amélioration de son confort nécessite une restructuration lourde et une démolition partielle du bâtiment. Cependant, la nouvelle résidence à la Fauconnière sera habitée par un public différent du foyer ADEF et composé de jeunes actifs, stagiaires, étudiants, personnes en mobilité professionnelle. Ce projet s'accompagne de la réalisation d'une mosquée et de jardins familiaux... Une enquête publique permettant de recueillir l'avis du plus grand nombre sur ce projet est organisée depuis le 13 mai et jusqu'au 14 juin. La réalisation de cette résidence sociale de 160 studios correspond à la reconstitution de la capacité d'une partie du foyer ADEF situé rue Chauvart.

La Ville a souhaité mettre en œuvre une nouvelle révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'aménagement d'un nouveau secteur au nord de la Fauconnière. Ce foyer est aujourd'hui vétuste et l'amélioration de son confort nécessite une restructuration lourde et une démolition partielle du bâtiment. Cependant, la nouvelle résidence à la Fauconnière sera habitée par un public différent du foyer ADEF et composé de jeunes actifs, stagiaires, étudiants, personnes en mobilité professionnelle. Ce projet s'accompagne de la réalisation d'une mosquée et de jardins familiaux... Une enquête publique permettant de recueillir l'avis du plus grand nombre sur ce projet est organisée depuis le 13 mai et jusqu'au 14 juin. La réalisation de cette résidence sociale de 160 studios correspond à la reconstitution de la capacité d'une partie du foyer ADEF situé rue Chauvart.



urbanisme

La concertation se poursuit pour la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)



Un espace préservé	Un espace résiduel
La plaine agricole	Zones aéroportuaires
L'espace aggloméré	

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation pour l'Est du Val d'Oise (SIEVO) a été engagée par délibération du conseil syndical en date du 24 novembre 2011. Le SCOT est un document d'urbanisme qui promeut, à l'échelle des communes de l'Est du Val d'Oise, un projet d'aménagement territorial visant à mettre en cohérence les politiques d'aménagement, dont l'urbanisme, l'habitat, les déplacements et le développement économique. En outre, la loi Grenelle II fait du SCOT le document de référence intercommunal

et renforce son rôle en tant qu'outil de planification dans une logique de développement durable. La procédure se déroule en quatre temps depuis juillet 2012 jusqu'en décembre 2013. La révision du SCOT doit notamment permettre la réalisation du futur quartier du Triangle de Gonesse. Les deux premières étapes ont consisté en : – une première phase de diagnostic et de constat de l'état initial de l'environnement. Elle s'est achevée en décembre 2012 et a permis de décrire la trajectoire des évolutions économiques, sociales et environnementales du territoire.

– Une phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a pour fonction d'exprimer le projet du Syndicat Intercommunal pour répondre aux besoins exprimés lors de la première phase. Ce deuxième cycle a eu lieu entre janvier et fin février 2013. La révision du SCOT se fait en concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet avec les habitants, les associations locales... Les deux prochaines réunions publiques porteront sur la troisième étape : les prescriptions « réglementaires » permettant la mise en œuvre du PADD qui seront traduites dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Elles auront lieu le 03 juin 2013, à la Maison de quartier C. Claudel, 32 bis avenue du 8 mai 45 à Villiers-le-Bel à 19h00, et le 10 juin 2013, au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte-de-France, 6 bis avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France (95700) à 19h00. Une fois les travaux d'élaboration achevés, le Comité Syndical arrêtera le projet du SCOT. Le projet sera ensuite transmis aux Personnes Publiques Associées et aux personnes consultées qui rendront un avis dans les trois mois. Par la suite, il sera soumis à enquête publique durant un mois au minimum. Enfin, l'ensemble des remarques sera débattu et éventuellement intégré avant l'approbation du SCOT par le Comité Syndical au plus tard en décembre 2013.

jeunesse

Distribution du « kit été » par le PIJ à partir du 3 juin

Pour la troisième année, la Ville met à disposition des jeunes un « kit été » distribué par le Point Information Jeunesse (PIJ). Ce kit contient des préservatifs masculins et féminins, des bouchons d'oreilles, un alcootest et un guide de l'été pour les jeunes, avec des idées de sorties et des « bons plans ». Avec cette opération, la Ville souhaite permettre aux jeunes de profiter de leur été en adoptant une conduite pré-

ventive, que ce soit en matière de relations sexuelles, de consommation d'alcool et de risques auditifs lors de concerts.

Distribution du kit été à partir du 3 juin au PIJ, pour les 15-25 ans.

Contact

Point Information Jeunesse
1, avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 72

environnement

Les trois platanes de la place du Général de Gaulle abattus pour raison de sécurité

Comme annoncé dans le Gonesse du mois d'avril, les trois platanes aux troncs monumentaux situés à proximité de l'ancienne halle du marché, place du Général de Gaulle, et qui faisaient l'objet d'une surveillance renforcée de la part des services municipaux depuis plusieurs années ont été abattus.

Les platanes étaient en effet victimes d'un champignon appelé « polypore

hispidé » et étaient devenus fragiles au point de représenter un risque. L'abattage de ces arbres pour des raisons évidentes de sécurité

a eu lieu au cours du mois de mai et a permis la réalisation de 7 places de stationnement supplémentaires.



sport

Découvrez la Nouvelle Association du Golf de Gonesse et son nouveau site : www.nasgg.com



dans les championnats et propose régulièrement des animations pour favoriser les aspects de convivialité : sorties dans d'autres golfs (Gadancourt, Cergy...), galette des rois, chandeleur, tournoi de putting, entraînement printanier, parcours déguisé...

La Nouvelle Association Sportive du Golf de Gonesse, (NASGG) créée l'année dernière a tenu sa première assemblée générale fin mars. Elle est présidée par Mathieu Chauffourier accompagné de Philippe Biloué, trésorier et Catherine Khamphou, secrétaire.

L'association regroupe avant tout des passionnés de ce sport. Elle a notamment pour objet de promouvoir la pratique du golf comme un sport accessible à toutes et à tous. Elle encadre des équipes

Mathieu Chauffourier, est également professeur d'EPS (éducation physique et sportive) et Philippe Biloué, principal de collège : ensemble ils développent une démarche éducative liée au golf. De nombreuses actions sont menées régulièrement avec les scolaires du CM2 à la troisième, avec l'école primaire Adrién Théry et le collège Philippe Auguste notamment au travers d'une liaison « CM2-6^e » qui rassemble les élèves tous les jeudis de 9h30 à 11h30. La commission



éducative de l'association a notamment accompagné 37 enfants de l'école de golf et a participé aux Championnats jeunes et au Trophée Espérance. La commission sportive a permis la création d'une équipe « Première » regroupant 25 joueurs, un capitaine et un vice capitaine, qui a pu aller jusqu'en demi-finale de la Coupe de la Ligue 2013. Une équipe « Dames » est en cours

de création. La Commission Senior a permis en 2012 à 19 joueurs et joueuses de participer au Challenges des Miles et l'équipe s'est classée troisième. Grâce à la création de la NASGG il a été à nouveau possible de participer à la Coupe de la Ligue Île-de-France par équipes.

N'hésitez pas à contacter l'association pour en savoir plus et rejoindre cette équipe chaleureuse et compétente.

Contact

Nouvelle Association Sportive du Golf de Gonesse
5, avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Découvrez le nouveau site de l'association :
www.nasgg.com
et la page Facebook :
www.facebook.com/NASduGolfdeGonesse

enquête

Enquête de l'Insee sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, depuis le 6 mai et jusqu'au 13 juillet 2013, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la

formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs an-

nées, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez à l'enquêteur de l'INSEE.



urbanisme

Les Quartiers d'Été à l'horizon !

La treizième édition des Quartiers d'été se déroulera comme à l'accoutumée du 8 juillet au 23 août tous les après-midi au lieu unique (salle J. Brel), ainsi que dans les différents quartiers de la ville, le matin.

Cette opération permet aux jeunes Gonessiens de se divertir et de se ressourcer durant la période estivale par

le biais d'activités et animations gratuites tous les après-midi et les mardis soirs, ainsi que des espaces dédiés aux familles, aux enfants, aux jeunes et aux « tous petits ». Découvrez le programme complet dans le prochain numéro et sur le site internet de la ville www.ville-gonesse.fr !

Contact

Tél. : 01 34 45 10 76



santé

Veille sanitaire : pensez à vous inscrire !

Les personnes âgées sont les personnes les plus vulnérables en cas de forte chaleur. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois seules et réclament un facteur de risque identifié quand le thermomètre grimpe.

C'est pourquoi la ville reconduit sa campagne à destination du grand public et des personnes âgées destinée à prévenir et à informer des dangers liés aux grandes chaleurs.

Cette campagne vise à la fois à promouvoir le rétablissement du lien social et à informer sur les quelques réflexes à adopter pour se

prémunir des fortes chaleurs et mieux vivre les périodes de canicule.

La Veille Sanitaire mise en place depuis maintenant six ans est toujours active : un(e) gonesse(ne) (bénévole) ou des jeunes du service civique municipal se proposent de rendre visite ou téléphoner à des personnes isolées pour rompre un peu leur solitude et veiller sur leur santé, surtout en cas de grosses chaleurs. Si vous souhaitez recevoir ces visites ou ces appels au cours de l'été, manifestez vous auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS).

Les personnes déjà recensées ne sont pas dans l'obligation de se réinscrire sauf

si leurs coordonnées ont changé.

Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas à contacter le CCAS. Si vous connaissez des personnes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement, merci de leur transmettre l'information.

Contact

CCAS - ASV
1, avenue Pierre Salvi
95 500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 19 72
ou 06 76 82 33 84

La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h, du 1^{er} juin au 31 août.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE
Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi	9h-12h / 14h-18h30
Samedi	9h-18h30
Dimanche	9h-13h

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT
ALLÔ ENVIRONNEMENT

0800 730 079

c'est le mois citoyen à Gonesse !



Tout au long de l'année, la Ville mène de nombreuses actions visant à promouvoir la citoyenneté. Le mois citoyen est ainsi l'occasion de mettre à l'honneur les habitants et l'ensemble des acteurs qui font vivre ces valeurs toute l'année. Le Gonessien vous dévoile le programme des festivités.

Depuis 2010, la Ville organise chaque année son « Mois citoyen », période entre juin et juillet au cours de laquelle sont organisées différentes manifestations et temps forts. Cette dynamique permet de mobiliser un grand nombre d'habitants autour d'événements festifs, mais également porteurs de valeurs et de sens. Cette action permet de rassembler les différents acteurs de la ville, tour à tour spectateurs et parties prenantes aux différents événements proposés : habitants, associations, centres socio-culturels, bénévoles du comité des fêtes, CLVA, le Service civique jeunes municipal... ainsi que les services municipaux. Le Mois citoyen sera ouvert cette année par la commémoration de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle et sera suivi par plusieurs temps forts parmi lesquels la Fête de la musique, la soirée des « Jardins éphémères », la remise des Trophées sportifs, la brocante et la fête du pain... Le mois citoyen se clôturera comme de coutume avec le feu d'artifice du 14 juillet mais sera marqué cette année par l'ouverture exceptionnelle du parc urbain de la patte d'Oie.



18
JUN

**CÉRÉMONIE DE L'APPEL
DU 18 JUIN
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
(voir actualité en page 4).

21
JUN

LA FÊTE DE LA MUSIQUE
Gonesse participe une fois encore à la fête de la Musique et propose cette année flash mob, DJ, Fanfare et le groupe Cœur Musical de 12h à 18h place Marc Sangnier. Ces animations seront suivies d'une prestations des élèves de l'École Municipale de Musique, Danse & Théâtre à 20h, salle Jacques Brel, où vous pourrez danser aux sons des ateliers Jazz & djembé, de la chorale ados, de la batucada SAMBACANA et du groupe musiques actuelles GEM.

22
JUN

**UN LIEU UN SOIR :
JARDINS ÉPHÉMÈRES**
La soirée se déroulera dans le quartier de Saint-Blin – La Madeleine, dans le cadre de la finalisation du projet de rénovation urbaine ; le rendez-vous de départ est à 21h15 de l'esplanade de l'Abolition de l'Esclavage colonial. Vous pourrez participer au « p'tit bal », puis à la tombée de la nuit, vous promener librement dans le parc Urbain de Saint-Blin mis en lumière pour un soir, et apprécier les prestations de tous accompagnées en direct par le musicien/compositeur Gérard Torres.

24
JUN

**LA CÉRÉMONIE DE REMISE
DES TROPHÉES SPORTIFS**
Comme chaque année depuis 34 ans, la soirée des Trophées sportifs récompense les meilleurs sportifs de l'année et met à l'honneur les bénévoles des nombreuses associations sportives de la ville. La cérémonie aura lieu à 20h au gymnase Eugène Cogné.



28
JUN

**DÉNOMINATION
DE LA LUDOTHÈQUE
RAFAEL PADILLA
CLOWN CHOCOLAT
ET VISITE DE L'ÉCOLE
ROGER SALENGRO
À L'OCCASION DE LA FÊTE
DE L'ÉCOLE**

Ré-ouverte à la rentrée scolaire 2011, la ludothèque installée dans l'enceinte de l'école Roger Salengro est un lieu de jeu mais aussi d'apprentissage qui offre un accueil aux enfants comme aux parents. Elle porte désormais le nom de Rafaël Padilla, « le Clown Chocolat ». Les Gonessiens qui ne connaissent pas encore le lieu auront la possibilité de découvrir l'endroit à l'occasion de la kermesse de l'école Roger Salengro à partir de 17h.

29
JUN

**JOURNÉE
PORTES OUVERTES
DU PARC URBAIN
DE LA PATTE D'OIE**
Le parc urbain de la patte d'Oie, projet qui s'étend sur 140 ha de nature, ouvrira exceptionnellement ses portes au public le temps d'une journée afin de permettre aux habitants de profiter du lieu avant la réalisation complète de ce projet. Au programme : balade en calèche, animations équestres, présentation de la biodiversité et découverte du futur lieu de détente et de promenade. Possibilité de pique-niquer sur place et de s'y restaurer.

30
JUN

**LA FÊTE DU PAIN ET LA
BROCANTE CITOYENNE**
Pour la 3^e année consécutive, Gonesse organise la fête du pain. Le Pain étant un élément majeur de l'histoire de Gonesse et un aliment fédérateur et symbole du partage entre les hommes. Au programme animations diverses, ateliers de préparation et dégustation de pain des quatre coins du monde, découverte des métiers d'antan, expositions, village "Les couloirs du temps", mini-ferme et village du pain. Pour la seconde année consécutive, la brocante aura lieu le même jour en centre-ville. Vous pourrez venir y chiner des objets uniques d'époque.

8
JUILLET

**LANCEMENT
DES QUARTIERS D'ÉTÉ**
(voir actualité en page 8).

14
JUILLET

FÊTE NATIONALE
Le 14 juillet sera l'occasion d'honorer les nouveaux Français à l'occasion d'une cérémonie organisée en matinée en mairie. Plus tard dans la journée et pour clôturer le mois citoyen, de nombreuses animations sont au programme : apéritif dansant dès 18h, pique-nique citoyen à partir de 20h, distribution de lampions et retraite aux flambeaux en fanfare à partir de 22h15, feu d'artifice sur le terrain du golf de Gonesse à 23h.

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service entre dans une nouvelle phase

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) devant relier la gare RER D de Villiers-le-Bel – Gonesse – Arnouville à la gare RER B du Parc des Expositions de Villepinte continue d'avancer. L'enquête publique préalable au démarrage des travaux se déroulera du 12 juin au 16 juillet 2013. La Ville invite les Gonessiens à défendre le projet en donnant son avis au commissaire enquêteur le 6 juillet prochain

Un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est une ligne de bus rapide qui circule pour l'essentiel de son parcours sur une voie de bus réservée et qui bénéficie d'une priorité aux carrefours. Ces bus permettent de relier des lieux distants de plusieurs kilomètres en quelques minutes et constitue par conséquent une véritable alternative à l'automobile.

habitants, entreprises, associations ou acteurs institutionnels. Un commissaire-enquêteur a été nommé à cet effet. C'est uniquement après cette enquête que le préfet pourra prendre son arrêté de déclaration d'utilité publique et que les travaux pourront débuter. La mise en service du BHNS est prévue en 2014.



Exemple de BHNS circulant en Île-de-France

L'ouverture de l'enquête publique

Avant de pouvoir démarrer les travaux, une enquête publique est nécessaire pour recueillir l'avis des

Une ligne de bus vers l'emploi

Depuis de nombreuses années, les élus Gonessiens et de l'Est du Val d'Oise se plaignent du manque de desserte en transport en commun de banlieue à banlieue et réclament notamment la création de lignes permettant aux habitants de Gonesse, Villiers le Bel, Sarcelles ou Garges-les-Gonesse de se rendre aux pôles d'emploi du Parc international des expositions de Villepinte, du par d'activités de Paris Nord 2 et de la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG. Pour Jean-Jacques Monot, maire-adjoint délégué à la voirie, aux déplacements et à la gestion urbaine de proximité, « la réalisation du BHNS permettra de rendre de nouveaux emplois accessibles aux habitants du territoire en particulier ceux de la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG car jusqu'à présent à peine 12% des emplois de l'aéroport sont occupés par des Valdoisiers ».

Une préfiguration du barreau de Gonesse

Le projet de « Barreau de Gonesse » prévoit la réalisation d'une nouvelle branche du RER D entre les deux gares RER de Villiers le Bel Gonesse Arnouville et du parc des expositions de Villepinte ainsi que la construction d'une nouvelle gare d'interconnexion (RER et métro du Grand Paris) dans le Triangle de Gonesse.

Entre les deux gares RER, le tracé est de 11,4 km dont 9,8 km de lignes nouvelles à construire. En attendant la mise en service du barreau RER en 2020 au plus tard, le BHNS permettra donc de relier les deux gares dès 2014, les bus circulant sur la majeure partie de leur parcours en site propre.

COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?
Le commissaire enquêteur recevra le public samedi 6 juillet de 9h à 12h à la mairie de Gonesse : 66, rue de Paris.

LE BHNS EN CHIFFRES

- Une mise en service en 2014
- Un service de 6h à minuit
- Une fréquence de 6 minutes en heures de pointe
- Une liaison entre la gare RER D de Villiers-le-Bel Gonesse Arnouville et la gare RER B du parc international des expositions de Villepinte en 22 minutes
- 5 arrêts à Gonesse :
 - Centre commercial de la Grande Vallée
 - Nouvel hôpital
 - Zone industrielle (Fontaine Cypierre)
 - Triangle de Gonesse
 - ZAC Paris Nord 2
- 10 kms environ de parcours en site propre
- 6 000 voyageurs attendus par jour

44 nouvelles places de stationnement disponibles au parking de Coulanges

L'augmentation du nombre de places de parking dans le centre ancien est une nécessité et la Ville agit en ce sens pour faciliter le stationnement des Gonessiens et contribuer à redynamiser le centre-ville et ses commerces. Ainsi, avec la fin des travaux d'extension du parking de Coulanges 44 places supplémentaires sont disponibles en centre-ville. Au terme des différentes opérations et travaux en cours, une centaine de places supplémentaires aura été créée.

Plusieurs séries de travaux déjà réalisés ou en cours (voir Le Gonessien n°179 d'octobre 2012) doivent permettre de créer de nouvelles places de stationnement dans le centre de Gonesse. Parmi ces travaux, ceux du parking de l'impasse de Coulanges ont été réalisés de juillet 2012 à avril 2013, permettant ainsi la création de 44 places supplémentaires, dont une pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Il compte désormais 87 places dont trois PMR.

Les travaux du parking de Coulanges ont nécessité une opération lourde de réaménagement en faveur du stationnement dans le centre ancien. Les boxes présents au

fond du parking de Coulanges avant travaux ont été détruits permettant en plus du réaménagement, une extension du nombre de places. De même, le 13 rue de Paris a été démoli pour permettre de créer l'entrée du parking agrandi, ainsi que la création de quelques places latérales supplémentaires.

« Dans le cadre de la réhabilitation du centre ancien, la ville de Gonesse a réalisé plusieurs opérations de création de parkings ou de places de stationnement supplémentaires » rappelle Jean-Jacques Monot, Maire adjoint délégué à la Voirie, aux Déplacements et à la Gestion urbaine de proximité.

Dans la rue Saint-Nicolas, 27 places de stationnement supplémentaires ont été délimitées. Rue Fernando Pessoa le parking créé comporte 20 nouvelles places. Place Irène et Joliot- Curie 10 nouvelles places ont été réalisées. Le parking Châtel a vu ses capacités portées à 57 places (+21) et 10 pour les commerçants avec ouverture prévue courant octobre 2013. Et cinq places nouvelles viennent d'être réalisées à côté de l'ancienne halle du marché.

On comptait, il y a quelques années 204 places de stationnement public longitudinales (le long des trottoirs) et 315 places de parking en centre-ville. Après travaux, ces chiffres seront de 197 places longitudinales et 419 places de parking, soit une centaine de places supplémentaires.

Le 13 rue de Paris a été démoli afin de créer la nouvelle entrée du parking agrandi et des places de stationnement supplémentaires.



dossier

Nouveaux rythmes scolaires
> Les modalités d'une réforme
au service des enfants

Nouveaux rythmes scolaires > les modalités d'une réforme au service des enfants

Lors du Conseil local de l'éducation du 25 avril dernier, les modalités de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire à Gonesse ont été présentées. L'objectif principal est d'offrir des activités de qualité pour les enfants, au service de la réussite éducative. Le Gonessien vous présente ce qui va changer à la rentrée de septembre 2013.

QU'EST-CE QUE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ?

Le décret relatif à l'organisation du temps de travail dans les écoles maternelles et élémentaires est paru au Journal Officiel du 26 janvier 2013. Il modifie les rythmes scolaires dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires) afin de mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée. La semaine scolaire comportera pour tous les élèves 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées au lieu de huit. L'objectif est donc de réduire la journée à 5h30 d'enseignement par jour. Pour Jean-Pierre Blazy,

Député-Maire de Gonesse, « il était important de mettre en œuvre cette réforme à Gonesse dès le mois de septembre car l'allègement du nombre d'heures de classe par jour contribue à lutter contre l'échec scolaire. »

Grâce à ces nouveaux temps, les élèves pourront accéder à des activités d'éveil et culturelles, sportives, artistiques, citoyennes qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Les nouveaux temps d'activités péri-scolaires sont organisés par la Ville.

Ce projet s'inscrit dans la loi de refondation de l'école de la République, votée à l'Assemblée nationale le 19 mars dernier qui concerne plus largement le réaménagement de l'année scolaire, ainsi que l'accueil des moins de trois ans, les programmes, la formation des enseignants et les conditions d'accès aux postes.

QUELLES SERONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Les activités proposées sur le nouveau temps périscolaire viennent compléter différemment les apprentissages en classe.



LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS DES NOUVEAUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

Clubs Sportifs

- Club de Judo
- Entente Villiers-le-Bel/Gonesse Basket Ball
- Karaté Club de la Fauconnière
- La Gymnastique Volontaire
- Cercle d'Escrime de Gonesse
- Nouvelle association du Golf de Gonesse
- Tennis club de Gonesse
- Gaunissa Gossima (Tennis de table)
- RC Gonesse (football)

Associations

- AOMG
- ATAic
- Société d'Histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France
- Union philatélique de Gonesse et d'archéologie de Gonesse et des environs Jean Mermoz
- Compagnie Cyclone

Autres prestataires Extérieurs

- La Prévention routière
- Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Théâtre sans toit

Françoise Hennebelle, Maire-Adjointe déléguée à l'éducation scolaire, explique que cette réforme a pu être mise en œuvre rapidement car « la ville de Gonesse a mis en place depuis déjà plusieurs années un Programme Éducatif Local (PEL). Grâce à ce dispositif, les écoles bénéficient déjà d'interventions culturelles, sportives assurées par des animateurs de la ville et par des associations pendant la classe. C'est donc sans surprise que ces dernières ont répondu à notre sollicitation pour animer des activités périscolaires. L'expérience du Programme Éducatif local, la mobilisation de l'ensemble des services et équipements de la Ville, le partenariat avec les clubs et les associations permettent d'établir dès à présent une offre riche et diversifiée ».

- la découverte de ma ville et de mon quartier
- le vivre-ensemble
- les projets intergénérationnels
- la mémoire

QUI ENCADRERA LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES ?

Les activités seront encadrées par des intervenants professionnels qui seront secondés par les professeurs volontaires rémunérés par la Ville ou les agents municipaux : ATSEM, animateurs enfance, agents des centres socioculturels, de l'atelier Santé Ville, de la mission développement durable, éducateurs sportifs, agents de la Direction des systèmes d'information, agents de la médiathèque, bibliothèque George Sand, agents, intervenants et professeurs de l'école municipale de musique, de danse, de théâtre et des arts plastiques, agents du service archives et patrimoine... Il y aura 2 adultes par groupe de 28 enfants.

Parmi les exemples d'activités proposées, on relève des ateliers concernant :

- la sensibilisation artistique et culturelle
- l'expression manuelle
- les jeux de société d'ici et d'ailleurs
- le sport sous toutes ses formes
- l'éveil citoyen
- la santé et la nutrition
- la détente et la relaxation
- l'initiation aux multimédias
- la protection de la planète et de la diversité

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Gonesse représente l'aboutissement d'une concertation de plusieurs mois avec les différents acteurs concernés (parents, éducation nationale, associations). Les Assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires du 23 février ont notamment rassemblé près de 300 personnes.

Tous les agents qui interviendront dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires seront auparavant formés. Le plan de formation comprend trois axes : un tronc commun concernant les compétences en matière de gestion d'un groupe d'enfants, une phase d'élaboration d'un projet et de mise en œuvre d'activités ; et des modules spécifiques dédiés à la lecture (savoir choisir un album, lecture à voix haute...), à l'expression artistique et culturelle et au sport.

QUELLE EST LA NOUVELLE ORGANISATION ?

La réforme sera mise en œuvre dès la rentrée de Septembre 2013. Suite aux Assises, la demi-journée d'enseignement supplémentaire a été positionnée le mercredi matin. À Gonesse, les temps d'enseignements en classe seront de 5h15 et de 3h le mercredi matin ; la pause méridienne (à l'heure du déjeuner) n'a d'une manière générale pas été modifiée entre 11h30 et 13h30.

Les écoles de la ville seront réparties sur deux secteurs :
 – Secteur 1 : quartier Fauconnière-Marronniers
 – Secteur 2 : Quartier Centre-Madeleine-Saint-Blin

Les nouveaux temps péri-scolaires se dérouleront sur deux jours selon le secteur concerné :
 – secteur 1 : lundi et jeudi
 – secteur 2 : mardi et vendredi

Les temps d'activité périscolaire dureront 1h15, une durée nécessaire pour proposer des activités intéressantes tout en tenant compte du temps d'installation et de déplacement d'un lieu à l'autre

Pour les écoles élémentaires deux créneaux horaires ont été choisis pour organiser ces activités :
 – en début d'après-midi (de 13h30 à 14h45)
 – en fin de journée scolaire (de 15h45 à 17h).

L'inscription aux nouveaux temps périscolaires est facultative. En revanche, à la différence du postscolaire, une fois que l'enfant est inscrit au nouveau temps périscolaire, la présence est obligatoire toute l'année.

L'accueil pré-scolaire fonctionnera comme actuellement de 7h à 8H20. L'accueil post-scolaire, quant à lui, fonctionnera soit à partir de 15h45 les jours sans activités périscolaires, soit à partir de 17h les jours d'activités périscolaires et ce jusqu'à 19h comme aujourd'hui. Les études dirigées sont maintenues.

COMMENT SERA FINANCÉE CETTE RÉFORME ?

Les nouveaux temps périscolaires seront gratuits. Comme le précise Françoise Hennebelle : *"C'était important qu'il n'y ait pas de barrière d'argent de façon à inciter les parents à inscrire leurs enfants. L'objectif est que le plus grand nombre d'entre eux puisse bénéficier de ces activités. Cela a été rendu possible par la mobilisation et le redéploiement des ressources de la Ville et par l'octroi par l'État d'une subvention de 90 € par élève pour la première année, Gonesse étant Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP). Cette réforme est mise en œuvre sans augmentation des impôts. Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'impôts communaux au mois de mars."*

Une plaquette d'information sera adressée à l'ensemble des parents au cours du mois de juin.

PLUS D'INFOS :
www.ville-gonesse.fr



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

HEURES DE CLASSE DU MATIN

Pour toutes les écoles :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 : classe
 Possibilité d'accueil en préscolaire à partir de 7h – Possibilité de restauration dans les cantines de 11h30 à 13h30

PLANNING DE L'APRÈS-MIDI

Écoles élémentaires Marc Bloch, Charles Péguy	Écoles élémentaires Marie Curie, René Coty, Roger Salengro	Écoles élémentaires Roland Malvitte et Adrien Théry	Écoles élémentaires Jean Jaurès et Benjamin Rabier
Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 14h45 : nouveau temps périscolaire de 14h45 à 17h00 : classe de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h30 à 14h45 : nouveau temps périscolaire de 14h45 à 17h00 : classe de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 14h45 : nouveau temps périscolaire de 14h45 à 17h00 : classe de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 14h45 : nouveau temps périscolaire de 14h45 à 17h00 : classe de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire

ÉCOLES MATERNELLES

HEURES DE CLASSE DU MATIN

Pour les écoles maternelles suivantes : Jean de La Fontaine, Marc Bloch, René Coty, Charles Perrault, Maurice Genevoix, Coulanges, Benjamin Rabier, Marie Laurencin, Louise Michel
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 : classe
 Possibilité d'accueil en préscolaire à partir de 7h00 – Possibilité de restauration dans les cantines de 11h30 à 13h30

Pour les écoles maternelles suivantes : Lucie Aubrac, La Madeleine
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h15 à 11h15 : classe
 Possibilité d'accueil en préscolaire à partir de 7h00 – Possibilité de restauration dans les cantines de 11h15 à 13h15

PLANNING DE L'APRÈS-MIDI

Écoles maternelles Jean de La Fontaine, Marc Bloch, René Coty, Charles Perrault et Louise Michel	Écoles maternelles Maurice Genevoix, Coulanges et Benjamin Rabier	Écoles maternelles Lucie Aubrac et La Madeleine	École maternelle Marie Laurencin
Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h00 : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h15 à 15h30 : classe de 15h30 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h15 à 15h30 : classe de 15h30 à 16h45 : nouveau temps périscolaire de 16h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h15 à 19h : centre de loisirs Jeudi de 13h15 à 15h30 : classe de 15h30 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h15 à 15h30 : classe de 15h30 à 16h45 : nouveau temps périscolaire de 16h45 à 19h00 : accueil postscolaire	Lundi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Mardi de 13h30 à 14h45 : nouveau temps périscolaire de 14h45 à 17h00 : classe de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire Mercredi de 13h30 à 19h : centre de loisirs Jeudi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 19h00 : accueil postscolaire Vendredi de 13h30 à 15h45 : classe de 15h45 à 17h00 : nouveau temps périscolaire de 17h00 à 19h00 : accueil postscolaire

Participez à la concertation publique sur le Triangle de Gonesse

De juin à octobre aura lieu la concertation publique sur le projet d'aménagement du futur quartier du Triangle de Gonesse qui se composera d'une gare du métro du Grand Paris et de RER, d'un quartier d'affaires, du projet Europa City dédié au commerce, aux loisirs et à la culture, d'un parc urbain et d'équipements publics. Venez donner votre avis sur ce projet majeur pour le devenir de notre ville.

Qu'est-ce que le Triangle de Gonesse ?

Il s'agit d'un projet d'aménagement, c'est-à-dire de réalisation d'un nouveau quartier sur la partie de la commune située entre l'autoroute A1 et la RD 317 (ex-RN 17). Ces deux axes forment un triangle d'environ 1000 ha. La pointe sud a déjà été urbanisée avec la zone d'activité des Tulipes. Près de 280 ha seront urbanisés au « cœur » de ce

triangle. 400 ha seront sanctuarisés pour l'agriculture. Il s'agit d'un secteur stratégique pour l'activité économique sur le territoire du Grand Roissy, l'un des principaux pôles en développement en Ile-de-France.

C'est à ce titre que la Ville a obtenu la réalisation d'une gare du métro automatique du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse alors que celle-ci ne figurait pas en 2009 sur le premier tracé. Cette

gare sera en interconnexion avec la future liaison RER B – RER D appelée « Barreau de Gonesse ».

Une partie de ce futur quartier sera composée d'un parc urbain et d'espaces verts. La partie urbanisée sera composée aux deux tiers d'un quartier d'affaire qui accueillera un campus d'entreprises, des activités techno-tertiaires, des fonctions internationales d'entreprises. Le projet Europa City composera le tiers restant. Il s'agit d'un



Güller et Güller – DHV – EBP – Paul Van Beek

Entre 30 000 et 40 000 emplois seront créés sur le Triangle de Gonesse.

équipement de 500.000 m² dédié au commerce, aux loisirs et à la culture. 10% des surfaces seront consacrés à des équipements culturels : salle de spectacles, salle de cirque, salle d'exposition... La Ville demande l'installation d'une antenne d'un grand musée parisien (comme il y a une antenne du Centre Pompidou à Metz ou du Louvre à Lens) ainsi qu'un espace dédié à l'histoire et à la tradition du pain qui caractérisent le passé et l'identité de notre territoire.

Qu'apportera ce projet aux Gonessiens ?

Il s'agit d'un projet d'avenir puisque la gare est attendue en 2020 pour le RER et 2025 pour le métro. Les premiers coups de pioche seront donnés pour l'installation des premières entreprises en 2015 – 2017. Il permettra de créer entre 30.000 et 40.000 emplois à terme. Le projet Europa City en créera à lui seul 11500.

Il permettra également de créer de nouveaux services publics avec en particulier une offre de formation renforcée pour permettre aux habitants de notre territoire de décrocher les emplois créés (projet de lycée à sections hôtelières, formation aux métiers du tourisme et du commerce par exemple dans le cadre du projet Europa City...). Des équipements culturels majeurs seront créés au sein d'Europa City et permettront aux Gonessiens d'accéder à des spectacles ou expositions facilement. Ce projet permet également de créer une nouvelle offre de transports en commun (métro, RER, Bus à Haut Niveau de Service). Avec le Triangle, c'est l'image de Gonesse et de l'Est du Val d'Oise qui évoluera positivement. Il contribuera aussi fortement à générer des ressources fiscales qui permettront à la Ville notamment d'investir dans les quartiers pour poursuivre les opérations de renouvellement



Güller et Güller – DHV – EBP – Paul Van Beek

urbain, d'amélioration du cadre de vie et des services publics locaux.

Quelle place pour l'agriculture ?

Les débats publics en cours sur la création du Triangle de Gonesse portent souvent sur la préservation de l'agriculture. Il est faux d'affirmer que c'est le projet Europa City qui consomme des terres agricoles. Europa City ne constitue qu'un tiers du Triangle de Gonesse. Les réflexions sur la création du Triangle datent d'une vingtaine d'années, bien avant que le projet Europa City apparaisse en 2010.

Dans le cadre d'un concours d'urbanisme organisé par l'Établissement Public d'Aménagement Plaine-de-France, Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse, a choisi en 2008 l'équipe d'urbanistes qui proposait le projet le plus compact et qui urbanisait 160 ha de moins de surfaces agricoles que ce qui était autorisé par les documents d'urbanisme. Grâce à ce projet 400 ha seront préservés pour les exploitations agricoles. Ces terrains

sont aujourd'hui enclavés et jugés « peu fonctionnels ». Des réflexions sont en cours, en relation avec la Chambre d'agriculture, pour tenter de les rendre plus fonctionnel et de définir un projet agricole dans la durée. L'objectif est de pérenniser l'agriculture et de permettre aux habitants d'avoir un lieu d'accueil et de découverte des activités agricoles sur cette vaste plaine qui leur est aujourd'hui largement inaccessible.

Comment donner son avis ?

La première réunion publique aura lieu vendredi 14 juin à 20h30 salle Jacques Brel. Une réunion de clôture aura lieu en octobre. Une exposition sera installée en salle Jacques Brel et une autre tournera dans les différents équipements municipaux. Un site internet sera dédié à la concertation pour donner son avis. Parmi les sujets de discussions : le développement économique, l'emploi, la formation, l'urbanisme, les transports, l'agriculture...

La Ville de Gonesse a obtenu la réalisation de la gare du métro du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse en interconnexion avec celle du Barreau RER B-RER D.

PARTICIPEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE
vendredi 14 juin 2013
à 20h30
Salle Jacques Brel
Site internet
de la concertation
publique :
www.triangledegonesse.fr

La Ville agit pour éviter les installations illégales de campements à Gonesse

Gonesse a connu et connaît régulièrement des tentatives illégales d'installation de campements et prend des dispositions pour éviter ces situations. Un campement important situé entre l'A1 et l'A3 se trouvait sur la commune d'Aulnay-sous-Bois, en limite de Gonesse. Il a fait l'objet d'une évacuation par le Préfet de Seine-Saint-Denis le 6 mai. Cependant, ces situations de pauvreté extrême, des populations Roms notamment, nécessitent au niveau national une politique équilibrée.

Gonesse a connu par le passé et se trouve encore régulièrement confronté à des tentatives illégales d'installation sur des terrains appartenant à la Ville ou à des propriétaires particuliers.

Dispositifs préventifs

La Ville agit de façon préventive pour éviter ces situations en installant des dispositifs de sécurisation des sites (portiques, gabions, « labourage » des parcelles) qui empêchent les intrusions. Cependant, ces dispositifs sont parfois insuffisants et il est impossible de protéger l'ensemble des sites potentiels sur le territoire d'une commune grande comme Gonesse.

Du point de vue de la loi, le propriétaire du terrain peut

demander l'éviction car ces occupations sont illégales. Il existe deux situations possibles : soit l'installation date de moins de 48 heures et il est possible de le prouver par un flagrant délit, auquel cas l'expulsion est possible uniquement avec le concours de la Police, sans décision de justice ; soit l'installation est plus ancienne et le cadre légal impose que l'éviction soit soumise à une décision de justice et à des procédures beaucoup plus longues.

Aussi, la mobilisation de la Ville est forte pour réagir toujours dans la limite des 48 heures. Deux installations ont pu être évitées en avril et mai dernier dans le secteur de la zone d'activité des Tulipes grâce à l'intervention rapide de la Police municipale et de la Police nationale.

Le campement d'Aulnay-sous-bois sur les bords de l'A1 était dangereux tant du point de vue des risques d'incendie que des conditions d'hygiène. Cette situation n'était pas durable. La Ville est donc intervenue auprès du Maire d'Aulnay-sous-Bois et du Préfet de Seine-Saint-Denis. Le campement a été démantelé le lundi 6 mai.

Une politique équilibrée au niveau national

Dans tous les cas, les situations de grande misère ne peuvent s'améliorer par des occupations

illégales. Pour Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse, comme il l'a écrit dans une tribune parue le 14 août dans le journal Le Monde et co-signée par plusieurs députés, ce problème doit être réglé dans le cadre d'une politique nationale voire européenne : « Il y a le temps court de l'urgence. Il y a aussi le temps plus long qui est nécessaire à la mise en place de solutions adaptées. Celles-ci impliquent notamment, suite aux engagements du président de la République, de poursuivre la réflexion concernant une levée éventuelle des mesures qui restreignent l'accès des ressortissants roumains et bulgares au marché du travail français. Il convient également de travailler à des réponses en matière d'insertion, construites au niveau local avec les collectivités, les associations et l'Etat. Des avancées bilatérales doivent être trouvées avec la Roumanie et la Bulgarie, afin d'agir dans ces pays pour que le départ des Roms vers un ailleurs ne soit plus une fatalité. Enfin, les institutions européennes doivent jouer pleinement leur rôle avec un renforcement des dispositifs permettant une meilleure intégration des Roms. Nous avons confiance dans le gouvernement pour agir avec réalisme et esprit de justice afin de mettre en oeuvre ces solutions pérennes. Elles sont les seules envisageables, car on ne peut vouloir que des personnes aient comme unique horizon celui d'une vie dans un campement. »

Gonesse fête les 50 ans de lecture publique avec ses lecteurs

Le 26 avril dernier, la Ville a fêté les 50 ans de la lecture publique et la création de la première bibliothèque à Gonesse au début des années 1960. À cette occasion, les spectateurs ont pu découvrir les paroles récoltées auprès des lecteurs par Ludovic Souliman. Le Gonessien vous propose un retour sur ce projet qui fait connaître son un jour nouveau la médiathèque du pôle culturel de Coulanges.

À l'occasion des 50 ans de la lecture publique à Gonesse et des cinq ans de la médiathèque, la Ville a organisé une soirée pour découvrir et redécouvrir ce lieu sous un autre angle. À partir de rencontres réalisées en décembre et janvier avec des Gonessiens de 8 à 87 ans, Ludovic Souliman, auteur et conteur a récolté des « Graines de mémoire » qui seront publiées prochainement.

À partir d'une sélection de ces paroles, Ludovic Souliman a construit le spectacle « À cœur de livre ouvert » : « Les souvenirs et récits de lecteurs sont tendres, forts, drôles. J'ai même le témoignage d'une femme qui a été à l'ouverture de la première bibliothèque. Mais pour ajouter une touche d'humour, j'ai aussi ajouté une incarnation de la médiathèque et des livres qui prennent vie et parlent aux gens. Nous avons également écrit une chanson qui raconte que chaque livre est une aventure. ». Cette ballade nocturne était proposée à travers la médiathèque, accompagnée de chansons et ponctuée de la lecture des textes par un groupe de lecteurs avec des personnes rencontrées et le personnel de la médiathèque. Pour Christine Quéré, une Gonessienne de 62 ans, lectrice pour le spectacle : « C'est une expérience sympathique et originale. Cela permet de transmettre une parole en s'amusant. C'est la première fois que je fréquente une bibliothèque la nuit à la lumière des lampes torches. C'était une expérience conviviale qui a plu à tout le monde,

enfants et adultes. La grande diversité des textes proposés a fait que chacun pouvait s'y retrouver un peu ».

50 ans de lecture publique à Gonesse

Même si la création d'une bibliothèque est déjà souhaitée au début du XX^e siècle, il faudra attendre qu'Adrien Théry reprenne et concrétise le projet en 1963. La première bibliothèque située dans le sous-sol de la mairie s'est ensuite déplacée à l'hôtel-Dieu avant d'être transférée dans les nouveaux locaux de Coulanges inaugurés le 26 novembre 1988, devenant la bibliothèque Pierre Rain. Depuis, la médiathèque de Coulanges a été inaugurée le 1er janvier 2007. D'autres annexes ont existé dans les quartiers de Saint-

Blin et des Marronniers. Vers 1970 l'Association pour l'animation de l'ensemble de la Fauconnière (AAEF) a créé une bibliothèque associative qui sera municipalisée en 1986 et déménagera 3 place Marc Sangnier le 22 septembre 1999, devenant la bibliothèque George Sand.

En 2012, la Ville comptait 3 000 inscrits, a enregistré 65 000 visites pour un total de 74 000 documents empruntés. De fait, pour Alain Pigot, Maire-adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine : "Après 50 ans de lecture publique à Gonesse, le dynamisme que nous connaissons actuellement est le résultat de l'important travail mis en oeuvre avec la création de l'actuelle médiathèque. Cela a donné un nouveau souffle à la création artistique au sein de ce lieu culturel et aussi à son appropriation sociale, citoyenne, culturelle par les habitants."



Des lectrices de la Médiathèque ont participé au spectacle mis en scène à l'occasion du cinquantième de la lecture publique à Gonesse.

EXTRAITS DES "GRAINES DE MÉMOIRE" DE LUDOVIC SOULIMAN

« Quand je suis arrivée sur la ville [en 1956], j'ai cherché à savoir s'il y avait une bibliothèque. On m'a dit qu'il y en avait une qui allait se créer à l'Hôtel Dieu. J'ai attendu qu'elle s'ouvre en 1962 (ou 1963 ?) et j'ai été une des premières lectrices et je le suis toujours. [...] Depuis cinquante ans, je viens une ou deux fois par mois et je prends trois ou quatre livres à chaque fois. [...] J'en ai vécu des histoires grâce à tous ces livres. [...] Ici, pour moi, c'est un rendez-vous très important. [...] Anne.

[...] J'ai trois enfants et je les ai tous amenés très, très, jeunes à la médiathèque. En grandissant, les plus grands accompagnent les petits et ce sont eux qui leur apprennent le plaisir des livres. J'adore l'atmosphère très cocon qu'il y a dans le coin réservé aux petits. [...] Quand je viens ci, j'adore retrouver cette ambiance de l'enfance. [...] Michèle.

Ma première bibliothèque, c'était une toute petite bibliothèque minuscule entre les Marronniers et la Fauconnière, le long de la voie de chemin de fer. J'étais au collège. [...] Quand j'étais assez courageuse, je descendais à la bibliothèque du vieux Gonesse. C'est depuis cet âge que je suis amoureuse des livres. [...] Je ne pourrais pas vivre sans bouquins. Mais je n'ai pas les moyens de lire tout ce que je lis. C'est grâce aux bibliothèques que je peux vivre ce plaisir. [...] Mon rendez-vous à la médiathèque c'est un plaisir. [...] Laurence.

Des portiques anti-intrusion ont été installés dans les zones d'activités, comme ici ZAC des Tulipes Nord



LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Les nouveaux rythmes scolaires, une bonne nouvelle

Mettre la réforme des rythmes scolaires en œuvre à Gonesse était une décision ambitieuse mais nécessaire. Nécessaire car l'échec scolaire sur notre territoire est un phénomène important et tout doit être fait pour lutter contre. Ambitieux car service public communal a dû se réorganiser en quelques mois. Grâce à cette totale mobilisation des élus de la Ville et des services municipaux la réforme des rythmes scolaires est prête pour le mois de septembre. C'est une bonne nouvelle pour nos enfants.

Bien sûr, ce changement suscite des interrogations chez les parents. Ceux-ci doivent être rassurés, la réforme est prête. Les jours où la classe se termine à 15h45, la Ville proposera des activités culturelles, sportives, citoyennes dans le cadre des « nouveaux temps d'activités périscolaires » ou maintiendra le « post-scolaire » jusqu'à 19h. Ces nouvelles activités sont une chance pour les enfants de découvrir de nouvelles choses, de s'éveiller un plus au monde et de leur offrir de nouvelles chances de réussite.

Des parents de plusieurs écoles en centre-ville et aux Marronniers se sont opposés à la mise en œuvre de cette réforme. La principale raison est que la classe se termine le vendredi à 17h au lieu de 16h30. Ces 30 minutes supplémentaires le vendredi après-midi pour certaines écoles ne doit pas remettre en cause l'intérêt de la réforme qui est de diminuer le nombre d'heures de classe par jour, de mieux le répartir dans la semaine et de proposer de nouvelles activités aux enfants. Il s'agit pour Gonesse d'un effort important que de nombreuses autres villes ne font pas.

Logement et renouvellement urbain

À Gonesse, environ 1300 personnes sont inscrites sur la liste des demandeurs de logements. Ce sont autant de situations familiales souvent difficiles et de demandes légitimes. Cependant, à Gonesse, il est impossible de construire des logements supplémentaires car notre ville se trouve sous l'axe des pistes de Roissy. Jean-Pierre BLAZY, en sa qualité de député, demande au Gouvernement de modifier la loi afin de construire des logements supplémentaires, même de manière modérée. L'objectif est d'autoriser au moins les opérations de renouvellement urbain (démolition d'immeubles dégradés ou vétustes pour construire des logements neufs) qui permettent de redynamiser le centre-ancien, de créer des logements neufs et de redynamiser le commerce de proximité. Un rapport vient d'être remis à la ministre en charge du Logement Cécile DUFLOT. Jean-Pierre BLAZY demande que des décisions soient prises au bénéfice d'une ville comme la nôtre.

Mois citoyen : participer, c'est essentiel !

La Ville organise cette année encore le « Mois citoyen ». L'enjeu ? Faire en sorte que le plus grand nombre de Gonessiens sortent, se rencontrent et partagent au-delà de leurs différences et dans le respect des valeurs républicaines de vivre-ensemble et de laïcité. Alors venez nombreux aux événements organisés !

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Gonesse ne laissera pas remettre en cause notre commune et ses responsabilités

Le Gouvernement entend faire passer avant les élections Municipales un profond bouleversement institutionnel sans vous informer de son contenu et des conséquences pour votre vie quotidienne.

Notre Groupe était présent à la manifestation organisée le 30 mai devant le Sénat pour protester contre ce projet.

Que cache ce Projet ?

Il entend donner le pouvoir à une quinzaine de grandes métropoles créées et affectées de pouvoirs retirés aux Communes, aux départements et régions. Elles seraient administrées par des Présidents de « super agglomération » en nombre restreint, élus au 3^e degré. L'objectif poursuivi est de faire que ces métropoles deviennent compétitives à l'échelle mondiale.

Les « intercos » actuelles seront restructurées dans des grandes intercommunalités de 200 000 à 300 000 habitants à l'image des grands landers allemands.

- À ces intercos seraient transférés des compétences à caractère stratégique comme l'urbanisme, la maîtrise des sols, l'habitat, l'urgence sociale.
- Une nouvelle tutelle serait créée sous forme d'une conférence territoriale pilotée par le Préfet et la région.
- La réforme aurait aussi pour but de réduire les subventions et de limiter les subventions avec une limite de 4,5 milliards d'euros de réductions, des dotations aux collectivités locales sur 3 ans.

Prenez les conséquences avec des dangers très graves pour les agents des services publics territoriaux. La « mutualisation » des services publics se traduirait par une réduction de la qualité du service rendu et du nombre d'agents.

L'avenir des agents communaux serait exposé à des mutations, déménagements,...

Le plus grave serait la remise en cause de la vie de nos 36 000 Communes de France.

L'effacement du rôle de la Commune est le danger principal de ce nouveau texte.

Derrière cette réforme, on nous cache un changement de république ! L'affaire est trop sérieuse pour que les citoyens ne soient pas consultés. Les conditions doivent être créées d'un référendum !

Les Communes sont en effet l'espace historique de citoyenneté et d'interactivité des habitants des lieux de résistance, de créativité, de projets et de décisions partagées.

Gonesse ne laissera pas mettre en cause notre Commune de ses responsabilités.

GROUPES UPG/UMP

Fauconnière : enquête publique : dites non !

Les Gonessiens sont appelés à donner leur avis en Mairie sur la révision du PLU (plan local d'urbanisme) au nord de la Fauconnière jusqu'au 14 juin. N'hésitez pas à retenir ce projet nuisible pour la Fauconnière comme pour Gonesse pour au moins deux raisons. Il s'agit d'aggraver la situation de la Fauconnière en construisant d'une part, 160 chambres du foyer ADEF. Autrement dit amener d'autres problèmes aux problèmes existants. Deuxième projet : la construction d'une mosquée dont nous contestons les conditions de vente du terrain à l'association des Musulmans de Gonesse pour un prix défiant toute concurrence et aussi sa localisation sans concertation avec les communes limitrophes, proche du collège Truffaut et du foyer décrit plus haut.

Une ville verrouillée

Les Gonessiens sont las du verrouillage de la ville de Gonesse par un seul homme : monsieur Blazy. Même le délégué à la communication (PS), (qui voudrait bien devenir maire un jour) est mis le plus souvent devant le fait accompli. Il lit le Gonessiens après tout le monde ! Les logements ? Verrouillés ! Les associations ? Contrôlées ; les conseils de quartiers ? Verrouillés ! Les choix stratégiques douteux ? Décidés à l'avance ! (rappelez-vous Roland-Garros !) Les instances soient disant démocratiques ? Contrôlées ! Nous voulons une ville libre, qui respire et qui construit sereinement son avenir !

Place des Marronniers : redonne-moi des nouilles...

Le conseil municipal du 25 avril 2013 mettait à l'ordre du jour la réfection de la place des Marronniers (à ne pas confondre avec la place des Myosotis où se trouvent les commerces qui se meuvent). Nous ne pouvons accepter un tel gaspillage et un tel projet donné en pâture aux casseurs de tous poils agissant souvent en toute impunité et même parfois avec la bénédiction « non dites » des parents. Il s'agit de réaliser un investissement de 350 000 euros (subventionné en partie par le conseil régional) mais avec toujours un autofinancement non négligeable...

Politique de santé : signature du CLS (Contrat Local de Santé)

La signature entre l'État, L'ARS (Agence Régionale de Santé) et la ville du Contrat Local de Santé (CLS) qui vise à améliorer la santé globale de la population, ne doit pas faire oublier les problèmes majeurs de santé qui se posent actuellement dans certains quartiers de la ville. La tuberculose ou des maladies presque éradiquées telles que le mal de Sainte-Marie (la Gale) sont en vives recrudescence et ne sont pas sans poser des questions de santé publique. Les camps de Roms qui s'installent ici ou là en ville ou en périphérie, sans autorisation et dans des conditions d'hygiène et de salubrité déplorables concourent également à la dégradation sanitaire locale. Il nous faut d'autres moyens plus réactifs pour retrouver une qualité de santé sûre et convenable.

Vos élus des groupes UMP & UPG.
Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.
Twitter: <http://twitter.com/Gonesselfn>
Tél. : 01 84 24 03 86
E-mail : elus-ump@gonesse.fr

JOIE DE VIVRE À GONESSE

Exil sans concertation

Le Monarque impose le transfert du Conseil Local de la Vie Associative à « S-Blin », un lieu excentré, dénoncé par les bénévoles du « CLVA ». Il aurait été plus judicieux d'implanter une annexe de la police municipale dans ce quartier enlisé dans l'insécurité.

Maison des Adolescents ressuscitée

La « MDA » renaît de ses cendres et sera administrée par des professionnels de l'hôpital. L'Autocrate, l'ayant mal gérée et chiffrée, s'était résolu à la fermer.

Syndicat de la Police municipale

Le 24 Avril, le Manipulateur recevait à l'Assemblée Nationale le Syndicat de Défense des Policiers Municipaux. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique de Gonesse, gardent encore un souvenir amer de la suppression de leur groupe, contre l'avis des syndicats, de la population, des élus de l'opposition et d'un élu PS. Le Calculateur va accueillir le Congrès de la Police Territoriale, à Gonesse le 24 mai. Ce syndicat a présenté ses revendications sur le projet de la Police Territoriale et a affirmé la nécessité de répartir les rôles entre les Forces d'État et la Police Municipale.

Génocide Arménien

Le 24 avril est la journée de commémoration de plus de 1,5 million de morts Arméniens dans l'Empire Ottoman, de plus de 250 000 Assyro-Chaldéens, de plus de 300 000 Grecs Pontiques. François Pupponi, Député-Maire de Sarcelles et Michel Aumas, Maire d'Arnouville, étaient présents aux cérémonies d'hommage, parmi de nombreux élu(e)s à Paris. Selon son habitude le Député-Maire de Gonesse a brillé par son absence.

Triangle des « Bermudes » de Gonesse

Le 30 avril, le Ministre des transports a validé l'option centre nord de liaison « Roissy-Picardie ». Projet rejeté depuis plusieurs années par l'ensemble des élus du Val d'Oise. Refusant ainsi de faciliter l'accès aux emplois de Roissy aux Picards. Il n'est pas concevable d'opposer ainsi des départements et des citoyens. La liaison sera probablement à Surveilliers afin de rejoindre Roissy. Nous comprenons mieux pourquoi, l'enquête publique du branchement des RER B/D est reportée en 2015.

Rythmes scolaires imposés

Mise en place d'une mesure, comme de coutume, par l'Autocrate sans concertation. Le personnel est inquiet pour la mobilité, la flexibilité, les modifications de profil, de postes et les contraintes. Quel sera encore le coût de cette opération pour les Gonessiens ?

Occupation abusive de logements sociaux par des élus

Des élus profitent de logements sociaux, en étant rentiers, malgré une maison et/ou un appartement principal et/ou secondaire. Faisant ainsi de la spéculation, abusant de leur mandat à des fins personnelles et/ou familiales. Tandis que près de deux mille de nos concitoyens attendent désespérément depuis de nombreuses années un logement.

Favoritisme pour les emplois municipaux

Des élus municipaux profitent d'emplois par complaisance dans des mairies ou administrations publiques, avantages accordés également à leurs familles. La Ville compte près de 25 % de personnes en recherche d'emploi.

Élus pas assidus et impliqués

Des élus absents aux conseils municipaux, aux bureaux municipaux, aux commissions, aux représentations... perçoivent généreusement et sans complexe, des indemnités payées avec nos impôts.

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier,
Conseillers Municipaux

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 AVRIL 2013

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 14 mars 2013.
La majorité : 26 pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux et M^{me} Carrette : abstentions

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

- Approbation et signature d'une convention relative aux conditions de mise en œuvre des actions de prévention spécialisée avec le Conseil Général du Val d'Oise. Unanimité.

> Rapporteur: M. le Député-Maire

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

- Suppression et création de postes. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Gris

CULTURE ET PATRIMOINE

- Demande de subvention auprès de l'État pour la réfection du chauffage, du dallage et de l'électricité de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul. Unanimité.

> Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Garantie d'emprunt au bénéfice de Val d'Oise Habitat au titre de l'opération acquisition-amélioration de 13 logements locatifs situés 1 rue Galande. Unanimité.

> Rapporteur: M. Jaurrey

ÉDUCATION SCOLAIRE – CAISSE DES ÉCOLES

- Attribution des subventions aux projets spécifiques PEL – Année 2013 UNANIMITÉ

> Rapporteur: M^{me} Hennebel

SOLIDARITÉ – SANTÉ ET PERSONNES HANDICAPÉES

- Approbation et signature entre l'État, l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS) et la ville de Gonesse du Contrat Local de Santé. Unanimité.

> Rapporteur: M. Anicet

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Accès au Droit au titre des activités de l'Agence Civile – Année 2013. Unanimité.

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France au titre des activités de l'Agence Civile – Année 2013. Unanimité.

> Rapporteur: M. le Député-Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

- Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise pour le projet Arts Plastiques 2013. Unanimité.

> Rapporteur: M. Pigot

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

- Acquisition du logiciel d'activité des accueils de loisirs CONCERTO – Demande de subvention auprès de la C.A.F. et signature d'une convention. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Maillard

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Demande de subvention au titre de la Convention Régionale de Renouvellement Urbain pour l'aménagement de la place des Marronniers. La Majorité : 27 Pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux – M. Charlot et M^{me} Carrette : abstentions
- Demande de subvention au titre de la Convention Régionale de Renouvellement Urbain pour l'aménagement d'un linéaire de cellules commerciales place du Général de Gaulle. Unanimité.
- Demande de subvention au titre de la Convention Régionale de Renouvellement Urbain pour la reconstruction du mur de Coulanges et la réhabilitation de ses abords. Unanimité.

> Rapporteur: M. Jaurrey

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE – COMMERCE

- Approbation des nouveaux statuts de la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise et attribution d'une subvention – année 2013. Unanimité.

Décisions prises par M. le Député-Maire

- Attribution d'une subvention pour l'Association Pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes dite « Mission Locale » – Année 2013. Unanimité.

- Renouvellement de l'adhésion et attribution d'une subvention à l'association « Initiative 95 » – année 2013. Unanimité.

- Renouvellement de l'adhésion et versement de la cotisation à l'association « Nos Quartiers ont des talents » - année 2013. Unanimité.

- Attribution d'une subvention et versement de la cotisation pour le CEEVO – année 2013. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Maillard

VOIRIE – DÉPLACEMENTS – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Approbation et signature de la convention d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées N° 569 avec le S.I.A.H. Unanimité.

> Rapporteur: M. Monot

CIVILITÉ – CITOYENNETÉ – VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

- Attribution des subventions aux Associations d'Anciens Combattants – Année 2013. Unanimité.

- Approbation et signature d'une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances dans le cadre du programme Bourse Solidarité Vacances. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Caumont

SPORT

- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition de la piscine avec l'Association GYM H2O. Unanimité.

- Approbation du tarif pour la participation d'un enfant au séjour sportif du 16 au 21 juillet 2013 et signature d'un contrat avec le Centre National EPMM Sports pour Tous. Unanimité.

> Rapporteur: M. Richard

ENVIRONNEMENT URBAIN

- Demandes de dégrèvement de la redevance communale sur l'assainissement formulées par : la Société TOP CREATION 2 bis rue des Frères Montgolfier – M. NGUYEN 20 rue Lino Ventura – M. WAHBI 78 avenue Gabriel Péri – M. BAH I 11 avenue Raymond Rambert et la Sté CLL TRANSPORT 14 rue Chauvart. Unanimité.

> Rapporteur: M. Piat

AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATION

- Règlement du Cimetière. Unanimité.
- Renouvellement des contrats d'assurance de la ville – Approbation et signature des avenants suivants :
– Compagnie SMACL : Assurance des dommages aux biens et de risques annexes, avenants n°2 et 3 au lot n°1.
– Compagnie SMACL : Assurance des responsabilités et risques annexes, avenant n°2 au lot n°2
– Compagnie SMACL : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes, avenant n°4 au lot n°3
– Compagnie HISCOX : Assurance tous risques d'exposition, avenant n°2 au lot n°6. Unanimité.

> Rapporteur: M. Sabouret

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Approbation et signature de l'avenant N°3 relatif à la convention d'installation d'un relais de radiotéléphonie au lieu-dit « Les Quatre Voies » du 18 octobre 1993. Unanimité.
- Services de télécommunications fixes et mobiles
– Lot n°1 Téléphonie filaire – S^e SFR – Approbation et signature de l'avenant n°2
– Lot n°2 Téléphonie fixe – S^e ORANGE – Approbation et signature de l'avenant n°1. Unanimité.

> Rapporteur: M. Dos Santos

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (S.M.D.E.G.T.V.O) suite à l'acquisition de deux véhicules électriques. Unanimité.

> Rapporteur: M. Boissy

Le prochain conseil municipal aura lieu
le 27 juin à 20h30

MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site: www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 18 janvier : Portela Tony • 26 mars : Akdal Evann • 1^{er} avril : Guerin Ethan • 2 avril : Goxerces Fourmier Giani • 3 avril : Boufarsi Marwa • 3 avril : Ermagan Noé • 3 avril : Josephine Tayler • 4 avril : Biabiany Jiovany • 4 avril : El Ouardi Adam • 11 avril : Haouache Naël • 11 avril : Touzni Nahil • 11 avril : Winterstein Auldan • 13 avril : Lauk Stellina • 17 avril : Grine Hanaa • 18 avril : El-Battouyi Youssa • 19 avril : Cesar Elyne • 21 avril : Lesdema Ayden • 21 avril : Lokole Fuamba Elodie • 22 avril : Rizwan Ashraf Siraj • 23 avril : Orcun Joseph • 25 avril : Kareman Andreas



MARIAGES

• 13 avril : Barhil Mohamed et Bousouira Kahina • 20 avril : Labyad Hicham et Tayibi Hinda • 20 avril : Walsh Peter et Delfosse Véronique • 27 avril : Gulzar Farhan et Humayun Amber • 27 avril : Sögüt Ibrahim et Gharbi Sarah



DÉCÈS

• 14 avril : Rovedakis Ionnis • 30 mars : Adjadj Roger • 25 mars : Ranaivo née Franco Huguette • 28 mars : Henry Moïse • 10 avril : Boulogne Georges • 20 avril : Konate née Diawara Awa • 18 avril : Bougeault née Laurent-Perussel Jacqueline • 18 avril : Augustine née Edwige Solange • 21 avril : Aouchal née Constantin Liliane • 18 avril : Joyeux née Huet Sylviane • 16 avril : Gabison née Assous Hanna

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

SEMAINE DU 3 AU 7 JUIN SEMAINE DU 10 AU 14 JUIN SEMAINE DU 17 AU 21 JUIN
SEMAINE DE LA FRAICH'ATTITUDE SEMAINE DU 24 AU 28 JUIN
SEMAINE DE LA FÊTE DU PAIN SEMAINE DU 1^{er} AU 5 JUILLET

LUNDI

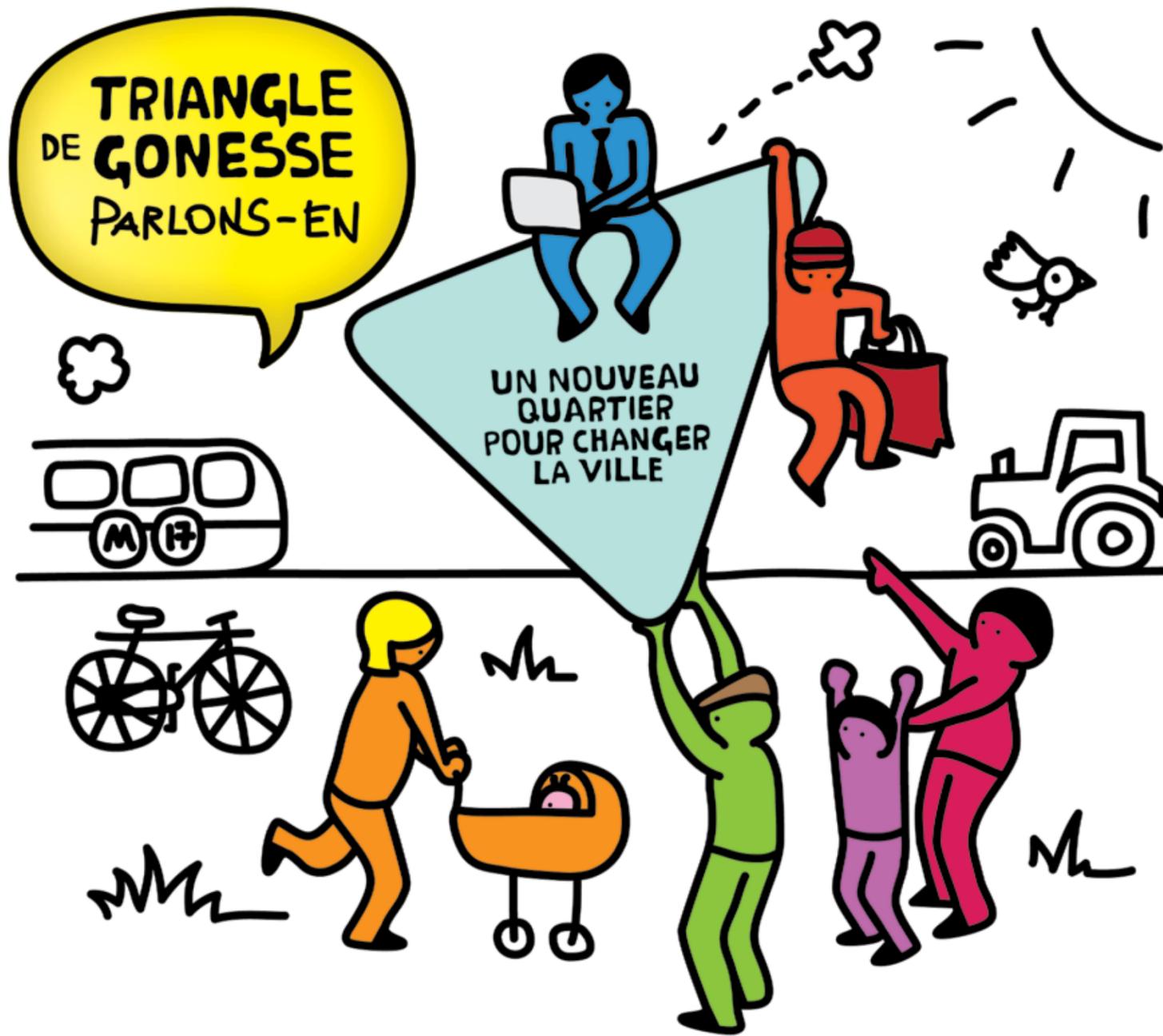
MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENREDI

<ul style="list-style-type: none"> Radis et beurre/Carottes rapées vinaigrette à la ciboulette Escalope de porc sauce dijonnaise/Pave de poisson blanc mariné au thym, purée de pomme de terre maison Fromage blanc et sucre/fruits Pêches/abricots au sirop 	<ul style="list-style-type: none"> Terrine Océane/au saumon sauce cocktail Sauté de porc sauce charcutière/médailon de merlu sauce citron, courgettes Petit suisse aux fruits/nature et sucre Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Pastèque/Melon Poulet rôti sauce aux marrons/ filet de hoki sauce grenobloise, purée de pommes de terre, courgette maison Yaourt aromatisé/nature et sucre Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Maquereaux à la tomate/sardines à l'huile Sauté de porc sauce Colombo/ médaillon merlu sauce curry, carottes persillées Pain aux céréales Petit suisse aux fruits/nature et sucre Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de maïs/betteraves en salade, vinaigrette au basilic Sauté de dinde sauce Cévenol/ filet de Hoki sauce citron, rata-touille et riz Fromage blanc nature et sucre, aux fruits Fruit
<ul style="list-style-type: none"> Salade Piémontaise maison/ salade de tortis Estouffade de bœuf, sauce vénitienne/filet de hoki sauce fenouil, haricots verts Yaourt aromatisé/nature et sucre Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade Iceberg et croûtons/emmental, vinaigrette au miel Lasagnes de bœuf/au saumon Saint-Nectaire/Saint-Paulin Cône vanille/chocolat 	<ul style="list-style-type: none"> Tomates surimi rapé/courgettes râpées, vinaigrette au persil Paupiette de veau sauce tomate/ cubes de colin sauce tomate, pommes vapeur maison Fromage fondu Président/Croq lait, baguette Tradition Compote de pomme/poire 	<ul style="list-style-type: none"> Chou blanc râpé au bleu/chou rouge râpé aux raisins, vinaigrette échalotte Escalope de dinde au jus/ omelette au fromage, rosti de légumes Pain aux noix Saint-Paulin/Montboissier Flan au chocolat/happé caramel 	<ul style="list-style-type: none"> Céleri à la rémoulade/carottes râpées, vinaigrette échalotte Escalope de porc sauce diable/ pavé du fromager, petit pois Fromage fondu Président/Croq lait, pain au son Tarte Normande fraîche/aux poires fraîche
<ul style="list-style-type: none"> Céleri rapé/avocat, vinaigrette à l'échalotte Chipolatas/Eufs brouillés, Lentilles Edam/Gouda Liégeois à la vanille/au chocolat 	<ul style="list-style-type: none"> Pastèque/Melon Cordon bleu de dinde/Eufs brouillés, épinards et pommes de terre béchamel Tomme blanche/grise Mousse au chocolat noir/au lait 	<ul style="list-style-type: none"> Concombre fromage blanc/ pomelos et sucre Jambon de Paris/quiche fromage, macaronis et fromage râpé Tomme noire/bûchette mi-chèvre Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Duo pastèque et melon Bolognaise de bœuf et fromage râpé/steack haché de thon sauce lombarde, coquillettes Pain au maïs Gouda/Mimolette Salade de fruits frais 	<ul style="list-style-type: none"> Salade verte et tomates, vinaigrette persil Grignottes de poulet/nuggets de poisson, purée de carottes maison Yaourt aromatisé/nature et sucre Compote pomme fraise/ pomme cassis
<ul style="list-style-type: none"> Salade de tomates/melon, vinaigrette au miel Sauté d'agneau sauce printanière/poisson blanc crumble de pain d'épice/jardinière saveur du jardin Fournoll/tome noire Compote pomme cassis/ pomme framboise 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de tomates/haricots verts vinaigrette au basilic Bœuf Bourguignon/Nuggets de poisson, purée de carottes Cantafrais/Cantafrais Pâtisserie maison au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Piémontaise maison/taboulé Rôti de bœuf sauce poivre/ poisson blanc gratiné au fromage, haricots verts frais Six de Savoie/Chantailou Paris Brest/chou vanille 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de tomate/de concombre, vinaigrette au basilic Blanquette de veau/pavé de poisson mariné provençale, purée de pomme de terre maison Pain aux olives Yaourt nature et sucre/ aromatisé Glace coupe vanille chocolat/ vanille fraise 	<ul style="list-style-type: none"> Thon mayonnaise/saucisson à l'ail et cornichons Croque-monsieur (jambon de porc)/crêpe au fromage, salade verte Emmental/gouda Assortiment de Smoothie et cigarette russe
<ul style="list-style-type: none"> Macédoine mayonnaise/salade de maïs, vinaigrette au persil Boulettes de bœuf aux olives/ steak haché de saumon sauce beurre blanc, penne au Pistou Camembert/carré de l'est Pain aux céréales Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Crêpes au fromage/aux champignons Filet de colin sauce cubaine/ omelette au fromage, petits pois Fromage blanc nature/aux fruits Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées maison, vinaigrette au miel/céleri rémoulade Paella au poulet/au colin Carré de l'est/Brie Liégeois au chocolat/vanille 	<ul style="list-style-type: none"> Friand au fromage/à la viande Steack haché de bœuf/steak de colin à l'oseille, haricots verts Pain au sésame Cantafrais/Chanteneige Pâtisserie maison au choix 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de penne à la parisienne/ blé à la provençale Rôti de bœuf au jus/filet de colin sauce dugléré, gratin de courgettes et pommes de terre Cantafrais/Chantailou Liégeois vanille/chocolat



RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

POUR S'INFORMER, ÉCHANGER ET DÉBATTRE AVEC LES CONCEPTEURS DU PROJET

Vendredi 14 juin 2013 à 20h30, Salle J. Brel

5 rue du Commandant-Maurice-Fourneau, Gonesse



www.triangledegonesse.fr



Journée portes ouvertes du Parc urbain de la patte d'Oie

mois
CITOYEN

SAMEDI 29 JUIN

DÉCOUVREZ LE FUTUR PARC URBAIN
DE LA PATTE D'OIE
À L'OCCASION DE L'OUVERTURE
EXCEPTIONNELLE AU PUBLIC
DE 10H À 17H30.

Découverte
du Parc de la Patte d'Oie

Cross de 5.5 km
départ à 9h

Randonnées libres
ou avec un accompagnateur

Découverte des animaux
de la ferme

Balades en calèche et poney

Balades VTT libres

Animations et informations
sur le site, son passé
et son avenir

Ville de  Gonesse

www.ville-gonesse.fr

